

Épinal, le 4 mars 2026

Le Président
du SCoT des Vosges Centrales

Madame Yveline Herbelot
Maire de Oëlleville
230 rue Clément de Boulay
88500 OELLEVILLE

Président de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal
Ancien Député des Vosges
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale
Ancien Maire d'Épinal
Maire honoraire

Affaire suivie par : Martin Vala
martin.vala@scot-vosges-centrales.fr
Objet : Révision de la Carte Communale

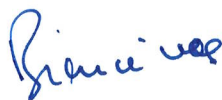
Madame le Maire,

Vous m'avez notifié à nouveau, un dossier de révision de la carte communale de Oëlleville.

Le projet de déclassement des zones constructibles à l'ouest du village ainsi qu'à l'est de la rue de la Guelle, en zones inconstructibles, contribue à limiter la consommation foncière des espaces agricoles comme préconisé par le SCoT révisé du 06 juillet 2021 et j'y suis favorable.

Toutefois, le projet de révision maintient constructibles environ 3 000 m² à l'ouest de la rue de la Guelle. Considérant les dents creuses constructibles dans le projet de révision, ainsi que les logements vacants existants, cette surface semble disproportionnée par rapport aux besoins en logements futurs de la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.



Le Président, Michel Heinrich